

De : **alexandra neboit** <[alexandraneboit@gmail.com](mailto:alexandraneboit@gmail.com)>

Date: mer. 5 août 2026 à 20:22

Subject: Observations dans le cadre de l'enquête publique relative au changement de destination de deux domaines, le château de l'Olivète et le château de Rabusas.

To: <[modifsimplifieeplu.cornillon@gmail.com](mailto:modifsimplifieeplu.cornillon@gmail.com)>

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le changement de destination de deux bâtiments afin d'y développer une activité d'accueil d'événements (mariages, séminaires, réceptions) ainsi que des hébergements d'une capacité annoncée de 40 chambres, je souhaite faire part de mes observations.

En tant que riverain, je suis particulièrement préoccupée par les conséquences de ce projet sur notre cadre de vie et sur l'environnement.

Le premier point concerne les nuisances sonores. Les deux domaines sont situés à environ 400 mètres l'un de l'autre. L'organisation simultanée ou successive de mariages, réceptions et autres événements amplifierait considérablement les nuisances. Nous constatons déjà qu'à certaines périodes, le bruit est tel qu'il nous est impossible de profiter de notre extérieur, alors même que nous avons choisi de vivre à la campagne pour sa tranquillité. L'augmentation de la capacité d'accueil et le développement de nouvelles activités risquent d'aggraver durablement cette situation et de porter atteinte à la qualité de vie des habitants. Nous subissons déjà les nuisances sonores de la brasserie L grande Casserole qui se situe en face du château de Rabusas. De plus, ces établissements proches de mon habitation, dévalorisent mon bien de part leurs nuisances.

Je souhaite également attirer votre attention sur la localisation de ces domaines, en lisière de bois et de garrigue, dans un secteur particulièrement exposé au risque d'incendie. Notre territoire est régulièrement soumis à des mesures de restriction en raison de conditions météorologiques défavorables. À titre d'exemple, le 6 août 2026, notre secteur est placé en niveau rouge avec interdiction d'accès aux massifs forestiers. Dans ce contexte, l'augmentation importante de la fréquentation, des déplacements et des hébergements soulève des interrogations quant à la gestion du risque incendie et à la sécurité des personnes.

Par ailleurs, notre territoire connaît déjà des restrictions d'usage de l'eau. Le développement d'une activité d'hébergement de 40 chambres, associé à l'organisation régulière d'événements, entraînera inévitablement une hausse importante des besoins en eau (hébergement, restauration, sanitaires, entretien des espaces extérieurs). Il apparaît légitime de s'interroger sur la compatibilité d'un tel projet avec les contraintes actuelles et futures liées à la ressource en eau.

Enfin, je souhaite signaler un problème récurrent concernant la gestion des déchets. À plusieurs reprises, les conteneurs débordent pendant plusieurs jours après les manifestations, ce qui nuit à la salubrité, à l'image du secteur et peut attirer des animaux. L'augmentation de la fréquentation ne pourra qu'accentuer ces difficultés si des solutions adaptées ne sont pas prévues.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, je demande que ces impacts soient examinés avec la plus grande attention avant toute décision. Les nuisances sonores, la pression sur la ressource en eau, le risque incendie, la gestion des déchets ainsi que les conséquences sur la qualité de vie des riverains doivent faire l'objet d'une évaluation approfondie et de mesures adaptées.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération ces observations dans le cadre de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Alexandra